

L'Euro en question

Didier Maurin, gérant de Didier Maurin Finance, reste très prudent face à l'endettement des états et n'écarte pas le scénario d'un défaut d'autres états, après la Grèce.....

Didier Maurin, les bourses ont salué la perspective d'un plan de rigueur en Grèce et les rumeurs de mesures d'aides financières européennes ont contribué au raffermissement de l'Euro. La crise est elle derrière nous ?

« Aujourd'hui, beaucoup d'investisseurs considèrent qu'il peut être judicieux d'acheter des emprunts d'états grecs rapportant 6 à 7 % d'intérêts là où les obligations d'autres pays sont autour de 3,5 %.

Ils se fondent sur la volonté européenne, et peut-être surtout allemande, que la Grèce ne sera pas « lâchée » et que tôt ou tard la dette de ce pays, qui ne représente que 5 % du PIB européen, sera honorée.

Ils peuvent avoir raison, car dans ce scénario optimiste où les problèmes de la dette souveraine se cantonneraient seulement à la Grèce, on voit mal ce qui pourrait leur donner tort.

Malheureusement, un autre scénario pourrait advenir, à savoir celui où la dette d'un pays plus important comme l'Espagne ou l'Irlande par exemple, ferait défaut comme celle de la Grèce.

A ce moment là, l'Europe, toujours criblée de dettes et à croissance lente, pourrait être dans l'impossibilité d'aider réellement qui que ce soit. On peut même aller plus loin en imaginant l'effet domino qui serait créé par des marchés financiers mondiaux soudain pris de panique face à la solvabilité de la dette européenne et qui exigeraient une rémunération plus forte de la part de n'importe quel état européen.

Dès lors, en l'espace de quelques jours, le « problème grec » serait porté à l'échelle de l'Europe toute entière, et des états comme la France ou l'Allemagne devraient émettre des obligations à des taux entre 6 et 10 % pour pouvoir se financer....

Et si, avec la panique soudaine des marchés financiers, une compagnie d'assurance faisait défaut dans le remboursement de ses contrats d'assurance-vie en euros où sa faillite ou quasi faillite ne lui permettait pas de rembourser l'ensemble de ses clients, on peut imaginer que l'affaire serait alors fortement médiatisée avec tous les problèmes que connaîtraient alors les autres compagnies d'assurance. En effet, dans le cas d'un tel scénario, son capital obligataire serait très déprécié par la hausse brutale du taux des emprunts d'états et elle serait alors obligée de liquider ses obligations au pire moment et à perte.

On peut même aller plus loin en matière de scénarios catastrophes où certains économistes auraient raison en imaginant que le problème grec pourrait se produire avec l'Angleterre ou les Etats-Unis !...Un krach boursier mondial et une forte hausse de l'or se produiraient en très peu de temps avec tous les problèmes d'inflation et de dévaluation que connaîtraient alors l'euro et le dollar.

Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que le problème mondial du financement des états n'en restera pas là, car après les faillites de la Californie, de l'Islande, de Dubaï et de la Grèce, sachez qu'en Espagne par exemple, des centaines de millions d'euros de crédits immobiliers sont encore dans les « placards » des Caisses d'Epargne espagnoles et qu'ils ne seront jamais remboursés...

Là-bas, tout le monde le sait... mais l'affaire n'est pas encore sortie.

En conséquence, trois pistes d'investissements doivent être « pensées » pour votre patrimoine, et ce, en fonction de vos objectifs et de votre situation :

- 1°) C'est le moment d'emprunter à des taux de 4 % en euros pour acquérir de l'immobilier à forte rentabilité locative que vous achèterez moins cher en ce moment. Si les problèmes énoncés ci-dessus adviennent, même partiellement, les phénomènes d'inflation et /ou de dévaluation lamèneront la valeur de vos crédits à l'échéance de quelques années.
- 2°) Pensez aux valeurs liées à l'or, très protectrices en périodes de fortes turbulences monétaires.

Actuellement, nous les conseillons à hauteur de 30 % d'un portefeuille boursier.
3°) Privilégiez les contrats d'assurance-vie luxembourgeois qui offrent une très grande protection dans le cas de la faillite d'une compagnie d'assurance...
...car tel n'est pas le cas en France ! »

A propos de Didier Maurin Finance

Cabinet de gestion de patrimoine indépendant, Didier Maurin Finance compte plus de 17 ans d'expérience. Installé à Bar Le Duc et à Paris, il offre un conseil patrimonial global et une large gamme de solutions d'investissements, assurance vie, allocation d'actifs, OPCVM. Il s'est notamment spécialisé dans l'immobilier avec un horizon d'investissement international, pierre papier, fonds ou investissements directs.

Didier Maurin Finance ambitionne aujourd'hui d'exporter son savoir faire et de développer une clientèle internationale, en Allemagne, en Suisse et au Benelux.

Conseiller en Investissement Financier, Didier Maurin est membre de la CNCIF (Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers, association agréée par l'AMF), membre de la CNCEF (Chambre Nationale des Conseils et Experts Financiers), Membre de la FCI (Fédération européenne des Conseils et Intermédiaires financiers), membre du SNPI (Syndicat National des Professions Immobilières) et courtier d'assurance.

www.didiermaurinfinance.fr

www.cfo.mobi : CFO-news version mobile

Jeudi 25 Mars 2010

☆☆☆☆☆ Notez